

PREFET DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON-MIDI-PYRENEES

Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Direction Energie Connaissance  
Département Autorité Environnementale  
Division Est

Réf. Chr :  
Nos réf. : 2016-001986  
Affaire suivie par : Pascale FIEVET  
pascale.fievet@developpement-durable.gouv.fr  
Tél. 04 34 46 66 91 – Fax : 04 67 15 68 12

Montpellier, le **12 JUL. 2016**

Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon-  
Midi-Pyrénées,

à

Monsieur le Préfet de l'Aude

Direction Départementale des Territoires et de la  
Mer de l'Aude  
Service Urbanisme, Environnement et  
Développement des Territoires  
9 rue du Cougaing  
Lieu-dit CS 90109  
11300 LIMOUX

**Information relative à l'absence d'observations de l'autorité environnementale**

**projet de Centrale photovoltaïque au sol de "soleil participatif du Narbonnais" sur la commune  
de Narbonne (11) déposé par Energie Participatives du Narbonnais (Valorem).**

Par courrier reçu le 11/05/2016, vous m'avez transmis pour avis de l'autorité  
environnementale, le dossier Centrale photovoltaïque au sol de "soleil participatif du  
Narbonnais" sur la commune de Narbonne (11) déposé par Energie Participatives du  
Narbonnais (Valorem).

En application de l'article R.122-7 II du code de l'environnement, je vous informe de  
l'absence d'observations émises dans le délai de 2 mois à compter de la réception du  
dossier.

La présente information devra figurer dans le dossier soumis à enquête publique ou toute  
autre forme de consultation du public. Elle devra être rendue publique sur le site internet de  
l'autorité qui prends la décision d'autorisation du projet et fait l'objet d'une publication sur  
le site internet de la DREAL.

Pour le Préfet et par délégation,



**Eric PELLOQUIN**

Horaires d'ouverture : 8h30-12h30 / 13h30-17h30  
Tél. : 33 (0) 4 34 46 64 00 – fax : 33 (0) 4 67 15 68 00  
520 allées Henri II de Montmorency  
34064 Montpellier cedex 02